

PLAN OISE SÉNIORS

En 2050, une personne sur trois aura plus de 60 ans. Ce contexte doit être anticipé et pris en compte afin de mettre en place dans l'Oise les conditions nécessaires au maintien à domicile le plus longtemps possible.

PRÉSERVER DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LE MAINTIEN À DOMICILE



L'Assurance Maladie définit le maintien à domicile comme étant l'ensemble des moyens mis en œuvre pour qu'une personne en perte d'autonomie puisse rester à son domicile. Ces moyens correspondent à des prestations qui peuvent être :

- **Médicales.** Elles concernent alors les soins et les traitements prodigués à la personne. Elles incluent notamment les soins d'hygiène, de confort, etc.
- **Techniques.** Il peut s'agir, par exemple, d'un aménagement des lieux de vie pour :
 - les adapter au niveau de mobilité de la personne,
 - éviter les accidents domestiques, responsables d'environ 9 000 décès par an chez les seniors.
- **Financières.** Diverses aides existent pour la prise en charge totale ou partielle des prestations médicales et techniques.
- **Administratives.** Il s'agit d'un accompagnement aux démarches pour constituer les différents dossiers d'aides.
- **De service.** De nombreux services d'aide à domicile existent pour la réalisation des tâches quotidiennes, comme le ménage par exemple. Ce type de services est d'autant plus important que 50 % des personnes âgées de 70 ans ou plus vivent seules.

Le Conseil départemental a souhaité aller plus loin. Avec le Plan Oise Séniors, l'action globale du Conseil départemental vise à **agir en priorité sur des leviers indispensables au maintien à domicile** :

- la sécurité
- et la lutte contre l'isolement.

Dans ce but, un dispositif, financé par le Conseil départemental et la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, est mis en place :

> [Allo Oise Seniors](#)

LE PLAN OISE SENIORS EN IMAGES

ALLO OISE SENIORS : UN NUMÉRO UNIQUE DU DÉPARTEMENT AU SERVICE DES 60 ANS ET PLUS

Pour faciliter la prise en charge des personnes de plus de 70 ans en cas d'urgence, ce dispositif totalement gratuit, se présente sous la forme d'un système de flashcode regroupant les informations médicales consultables par les sapeurs-pompiers de l'Oise.

À PARTIR DU 2 MAI 2019

Tout savoir sur les dispositifs pour les séniors dans l'Oise.

VOTRE NUMÉRO UNIQUE

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL



“ ÊTRE AUTONOME ET EN SÉCURITÉ À MON DOMICILE, C'EST MA PRIORITÉ. ”

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : **03 44 82 60 60**



TÉLÉASSISTANCE



OISE URGENCE SENIORS



oïse LE DÉPARTEMENT



Votre collectivité de proximité

Avec la création d'un numéro de téléphone unique, le Conseil départemental assure les réponses à toutes les questions liées à la perte d'autonomie.

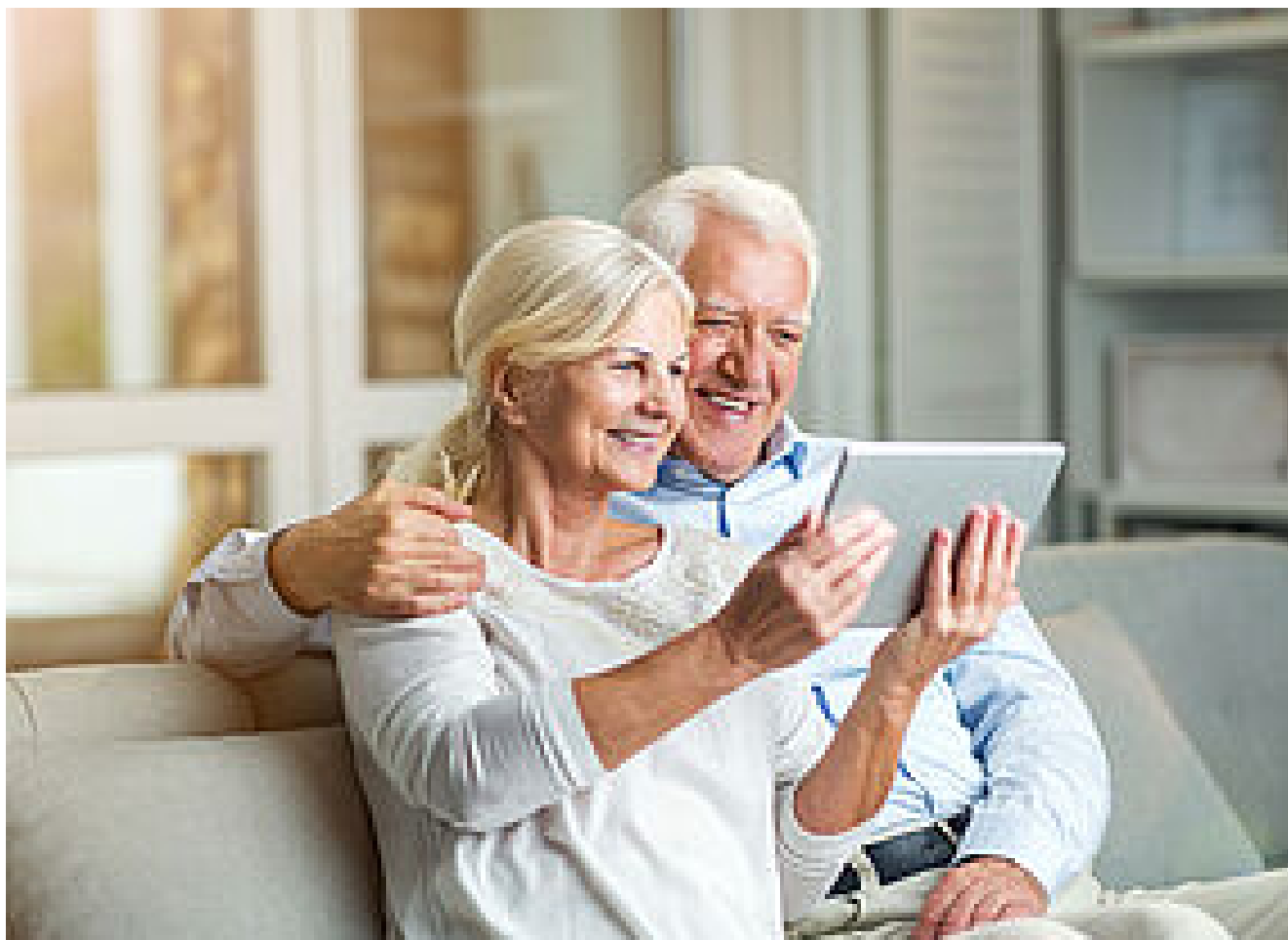
Les réponses à ce numéro départemental (non surtaxé) sont assurées par des agents du Département formés à répondre aux questions liées à l'autonomie. Il permet aux familles, aux bénéficiaires mais aussi aux associations et aux élus d'être immédiatement orientés sur des réponses liées au maintien à domicile ou au placement en EHPAD.

<https://oise.fr/actions/sante-social-solidarite/seniors/plan-oise-seniors?>

>
[En savoir plus sur ALLO OISE SENIORS](#)

Cette plateforme vise à améliorer la qualité de service et à gagner un temps précieux à la sortie d'une hospitalisation, par exemple.

LES AUTRES DISPOSITIFS ASSOCIÉS



TÉLÉASSISTANCE



MONALISA



ACCUEIL FAMILIAL

Le Plan Oise Séniors comprend également un **effort particulier pour le pouvoir d'achat des séniors de l'Oise**, avec

:

- > Le relèvement du plafond de ressources pour **bénéficiaire de l'aide-ménagère**, permettant ainsi à un plus grand nombre d'être aidés.
- > L'augmentation **des aides techniques** pour les bénéficiaires de l'APA (fauteuils roulants, déambulateurs, aides au soulèvement et autres équipements).

GUIDES DES AIDES



SENIORS

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

 Seniors

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) s'adresse aux personnes de plus de 60 ans (résidant en France de façon stable et régulière) dépendantes, c'est-à-dire éprouvant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'habiller).

À LIRE AUSSI



ALLO OISE SENIORS